

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 33 (1924)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de la Société

Touristes allemands.

Nos lecteurs ont appris par la presse politique le nouveau coup porté par le gouvernement allemand au tourisme international. Naturellement notre Direction s'est immédiatement et énergiquement occupée de cette affaire et a fait des démarches auprès des autorités et de tous les milieux intéressés. Le communiqué suivant a été lancé dans la presse par l'intermédiaire de l'Agence télégraphique suisse :

« L'ordonnance du président du Reich pour enrayer les voyages des ressortissants allemands, ordonnance prévoyant une taxe de cinq cents marks-or pour le permis donné aux Allemands de quitter le pays, avec l'autorisation de n'emporter que 500 marks par personne, aggravant le contrôle frontrière, et interdisant le départ d'Allemagne pendant certains jours, produira des effets sur le tourisme en Suisse qui dépasseront de beaucoup ceux que l'on avait craints au début. La Société suisse des hôteliers s'est adressée vendredi dernier au Département politique fédéral, aux C. F. F., à la Centrale suisse du tourisme à Zurich, aux colonies suisses à l'étranger, aux consulats, à la Foire suisse d'échantillons, à la Société suisse des industriels, à la Société suisse des arts et métiers en qualité de fournisseurs des hôtels, puis a fait appel aux sociétés étrangères de cafetiers et d'hôteliers. Les gouvernements d'autres pays ont déjà été questionnés à ce sujet. En Suisse, une interpellation sera sans doute déposée au Conseil national. Pour nous, il ne s'agit pas seulement de l'intérêt des hôtels de première classe, mais aussi de l'intérêt des hôtels de second et troisième rang, des pensions d'étrangers, des entreprises de transport, des chemins de fer de montagne et de la navigation à vapeur. »

Beaucoup plus promplement qu'on n'aurait pu l'espérer, une occasion se présente de traiter la question, ou du moins d'y faire des allusions directes, à notre parlement national. En effet, dans la séance du soir du lundi 7 avril du Conseil national, M. Zimmerli, de Lucerne, développa une interpellation demandant au Conseil fédéral de rapporter les mesures spéciales prises à l'égard des voyageurs venant d'Allemagne en Suisse pour y faire une cure et d'autoriser les consulats suisses en Italie à délivrer des visas pour séjour temporaire en Suisse aux Allemands porteurs d'un visa de transit par la Suisse et faisant une cure ou passant des vacances en Italie. Répondant à cette interpellation, M. le conseiller fédéral Häberlin déclara que l'ordonnance critiquée, datant du 29 sept. 1923, a pour but d'empêcher l'entrée en Suisse d'éléments indésirables. La situation en Allemagne s'étant améliorée depuis quelque temps, on a pu introduire diverses atténuations; mais il se peut que certains consulats appliquent encore l'ordonnance dans sa forme primitive. La Suisse était obligée de prendre des mesures de précaution contre l'envahissement du marché du travail par la main-d'œuvre allemande et de faire une distinction entre les touristes véritables et ceux qui cherchent seulement à se faire passer comme tels. Au point de vue du trafic touristique, l'Allemagne sera mise sur le même pied que l'Autriche et la Tchécoslovaquie. Mais on ne peut pas tolérer que de prétendus ouvriers de saison demeurent en Suisse une fois la saison terminée.

Du reste, les mesures prises par les autorités suisses ont une répercussion beaucoup moins considérable sur le mouvement touristique germano-suisse que celle qui vient d'être prise par l'Allemagne, obligeant ses nationaux à payer une taxe de 500 marks-or pour le permis de sortie. Cette taxe est prohibitive pour plusieurs classes de la population allemande. Au lieu de recourir à des représailles, il vaudrait mieux discuter calmement de cette affaire avec le gouvernement du Reich. Des démarches dans ce sens ont déjà été entamées. La tâche du Conseil fédéral dans ce domaine serait facilitée si la presse observait une attitude s'inspirant avant tout de l'intérêt national suisse.

M. Zimmerli se déclara partiellement satisfait de cette réponse.

A la suite de ces explications et d'autres reçues au cours d'une conférence avec M. le conseiller fédéral Molli, le député d'une nouvelle interpellation spéciale n'a pas été jugé opportun ni utile. Il va sans dire que les milieux dirigeants de notre Société continueront à suivre de très près cette affaire si importante pour l'hôtellerie suisse et feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour atténuer les effets de l'ordonnance allemande.

A propos de la démission de notre Président central.

Pour compléter les informations que nous avons publiées à ce sujet dans notre dernier numéro, nous communiquons aux membres de la S. S. H. que M. le Président central Bon abandonne, outre la direction de notre Société, ses fonctions de vice-président pour la Suisse de l'Alliance internationale de l'hôtellerie, de membre de la Ilme Commission fédérale d'estimation pour la procédure de concordat hôtelier, ainsi que de membre du Conseil d'administration et du Comité de la Société fiduciaire suisse pour l'hôtellerie et de l'Association nationale pour le développement du tourisme (Office suisse du tourisme). Toutes ces démissions ont été acceptées avec l'expression des vifs regrets des dirigeants de ces institutions, avec de chaleureux remerciements pour les services rendus et avec les meilleurs vœux de réussite pour l'avenir.

Comité-directeur et Bureau central.

Mercredi dernier, le Comité-directeur de la S. S. H. a tenu une séance au Bureau central sous la présidence de M. A. Bon. Le même jour se trouvaient par hasard à Bâle deux autres membres du Comité central, M. le conseiller national Dr H. Seiler et M. Stiffler-Vetsch. A cette occasion fut organisée, en l'honneur de notre président central démissionnaire, une petite soirée d'adieux à laquelle furent invités, outre les cinq membres du Comité central présents à Bâle, la Direction et tout le personnel du Bureau central, y compris le contrôleur des prix et le gérant du service de placement. Ce furent, dans un antique salon de l'historique corporation de la Clef, autour d'une table où dirigeants de l'hôtellerie suisse et simples employés de bureau étaient démocratiquement entremêlés, quelques heures charmantes. Depuis longtemps déjà le Comité-directeur avait formé le projet de prendre ainsi plus étroitement contact avec les fonctionnaires et les employés de la Société et ceux-ci ont été très touchés de cette bienveillante et si délicate attention.

L'arrivée du dessert donna le signal des discours.

Les feux furent ouverts par M. le Président central Bon. Il exprime la crainte de ne pas être en mesure de pouvoir présider la prochaine assemblée des délégués à Spiez et de prendre congé à cette occasion du Comité central, comme il l'aurait vivement souhaité. Il se réjouit d'autant plus de passer quelques moments au milieu de ses collaborateurs du Comité-directeur et du Bureau central, auxquels il témoigne chaleureusement sa reconnaissance pour leur labeur fourni avec tant de bonne volonté dans l'accomplissement du devoir. Plusieurs tâches commencées ne sont pas terminées; d'autres attendent qu'on les entreprenne. L'orateur espère qu'il sera donné à son successeur de les mener à bonne fin.

Il est certain, poursuit M. le Président central, que l'industrie hôtelière suisse est entrée dans une période plus favorable. On ne devrait pourtant pas se laisser illusionner par un optimisme exagéré, car beaucoup de travail énergique et persévérant est nécessaire encore pour donner à notre hôtellerie la place qu'elle doit normalement occuper dans notre économie nationale. Mais ce n'est pas seulement le Comité et la Direction de la S. S. H. qui ont le devoir moral de s'efforcer d'augmenter la prospérité, la bonne renommée et la considération que mérite l'hôtellerie suisse; ce sont également les fonctionnaires et les employés de la Société. Aussi l'orateur fait-il appel, pour atteindre ce but, à la collaboration étroite, active et dévouée de tous les organes de la Société suisse des hôteliers. Il donne l'assurance que même dans sa nouvelle situation il ne perdra jamais de vue les efforts de la Direction et du Bureau central et il déclare qu'il restera volontiers à leur disposition si l'occasion se présente de leur donner les conseils que lui suggérera l'expérience acquise.

En terminant, l'orateur prie M. Haefeli, Vice-Président central de la S. S. H., de transmettre au Comité central et à l'Assemblée des délégués ses cordiales salutations et ses meilleurs remerciements pour la confiance et l'appui efficaces qu'ils lui ont accordés. Il lève son verre à la prospérité de

la Société suisse des hôteliers et porte son toast à ses collaborateurs de la Direction et du Bureau central.

M. le Directeur Kuer remercie au nom du personnel de l'invitation à cette charmante soirée. Dans ses relations déjà longues avec d'autres groupements économiques, il a rencontré peu d'associations où la confiance des personnalités dirigeantes à l'égard des fonctionnaires et des employés se manifeste avec une pareille évidence. Si peut-être le travail du Bureau central, comme toute œuvre humaine, ne donne pas toujours et à tous pleins et entières satisfaction, s'il arrive même qu'il provoque par ci par là des critiques, une chose est cependant certaine : du moment que le personnel s'est rendu compte que sa collaboration est nécessaire pour assurer la prospérité de la Société, il va redoubler d'énergie et d'ardeur au travail.

L'orateur relève ensuite la grande dette que fait la S. S. H. en raison du départ de M. Bon. Il remercie ce dernier de sa promesse d'assister quand même à l'avenir le Comité, la Direction et le Bureau central de ses judicieux conseils. L'hôtellerie suisse est entrée dans une ère plus propice; mais ce renouveau de prospérité, pour se maintenir et se développer, exige des directions inspirées par une vue large des choses et la tension de toutes les forces intellectuelles et morales disponibles. Puisse un profond sentiment du devoir motiver toujours la voie aux organes dirigeants de la Société et du Bureau central, afin de mieux préparer cet avenir prospère auquel tendent tous nos efforts.

Puis MM. Haefeli, Stiffler-Vetsch, Seiler et Gœlden-Morlock prennent successivement la parole, soulignant notamment les belles qualités de chef du Président démissionnaire, l'habileté avec laquelle il a dirigé la Société à travers les écueils d'une période très difficile, l'activité exemplaire qu'il a déployée, la persévérance avec laquelle il s'est attaché à la réalisation de son programme, la bonne harmonie qu'il a su toujours maintenir dans le Comité central et le Comité-directeur, comme dans les relations avec la Direction et le Bureau central. La modestie des intéressés nous empêche de reproduire aussi longuement que nous le voudrions leurs discours si élogieux pour M. le Président Bon et les chaleureux souhaits de prospérité qu'ils lui adressèrent pour l'avenir. Les orateurs ne manquèrent pas non plus de féliciter le personnel du Bureau central pour son bon esprit et son dévouement à la cause hôtelière.

Il appartenait à la benjamine du Bureau central, Mlle Elisabeth Rohrbach, de clore, d'une voix que l'émotion faussait un peu trembler, la série des discours, en remerciant sincèrement les organisateurs de cette charmante soirée et en promettant que tout le personnel, dont elle se savait l'interprète, continuerait à faire loyalement tout son devoir.

L'heure de la séparation mit fin trop tôt aux conversations aussi agréables qu'utiles et instructives qui s'engagèrent après celle partie quasi officielle de la soirée. Chaque participant à cette petite réunion intime et gentiment sérieuse, empreinte d'un côté de bienveillance cordiale et de l'autre d'une chaleureuse reconnaissance, en gardera l'un des plus agréables souvenirs de sa carrière.

Société fiduciaire suisse pour l'hôtellerie.

(Suite et fin.)

Comme complément naturel du compte-rendu de son activité, le Conseil d'administration de la S. F. S. H. passe ensuite en revue, dans son rapport, la situation de l'hôtellerie et les résultats de la dernière saison d'été. Cet exposé confirmant en tous points ce que nous avons souvent écrit pour mettre en garde contre un optimisme exagéré, nous lenons à en reproduire au moins les passages les plus importants.

Après avoir admis qu'en général la situation s'est améliorée en 1923 dans l'industrie hôtelière comparativement à l'année précédente et après avoir signalé le fait que les gros chiffres de fréquentation publiés par certains centres d'étrangers et volontiers reproduits par la presse donnent souvent lieu à des conclusions erronées, le rapport dit :

« Nous estimons donc de notre devoir d'établir ce qui suit : d'un côté ces statistiques favorables ont été publiées jusqu'à un certain point dans un but de réclame. En 1923, certaines régions de tourisme et certaines stations climatiques n'ont pas bouclé plus favorablement qu'en 1922; les résultats ont parfois même été pires. Mais là où la

période de beau temps des mois de juillet et d'août a amené une grande affluence d'étrangers, qui passagèrement ont occupé tous les lits disponibles, on s'est plaint partout de la trop courte durée de la saison; l'excédent de recettes de la haute saison a été absorbé par les déficits des mois de l'avant et de l'arrière-saison. Il ne faut pas baser son appréciation sur les nombres-records, si volontiers publiés, des étrangers présents à certaines dates, ni même sur le nombre total des étrangers descendus dans nos stations; la seule base exacte d'évaluation, c'est le total des nuits de logement pour la saison ou pour l'année. Un calcul semblable démontre que les résultats de 1923 sont meilleurs, il est vrai, que ceux des années précédentes, mais qu'en général ils sont encore de beaucoup inférieurs à ceux des années d'avant-guerre. Il ne faut pas oublier d'autre part que l'hôtellerie suisse, qui déjà avant la guerre a souffert du trop grand nombre de chambres disponibles pour les étrangers, doit compter, après bientôt dix années de crise, avec des charges financières bien autrement lourdes qu'autrefois. Nous connaissons des centres d'étrangers qui ont eu une saison d'été soi-disant brillante, mais dont les hôtels n'ont pas réussi néanmoins à obtenir un chiffre d'affaires suffisant pour assurer le service des intérêts des capitaux engagés. Toutefois l'augmentation du trafic touristique en 1923 peut être enregistrée comme un fait permettant à l'hôtellerie de notre pays d'envisager le relour de temps plus propices. Un autre motif de confiance, c'est que les hôteliers suisses ont en général bien entretenu leurs maisons et leurs installations pendant la période de crise.

« L'assertion que les résultats de l'année 1923 n'ont pas répondu à l'attente des intéressés est prouvée par les demandes d'assainissement et de secours qui ne cessent de nous parvenir. A l'heure actuelle, nous avons à nous occuper de 90 à 100 assainissements proprement dits. La liquidation de ces affaires exigerait des avances pour une somme ronde de trois millions de francs. Mais comme nous n'avons plus à notre disposition que des moyens très restreints, nous devrions aujourd'hui déjà renvoyer un assez grand nombre de requêtes si nous ne pouvions envisager une nouvelle subvention de la Confédération. Nous espérons que le haut Conseil fédéral et les Chambres ne refuseront pas ce nouvel appui à notre œuvre d'assainissement.

« La S. F. S. H. a essayé d'obtenir également des subsides des cantons et des communes où l'hôtellerie a particulièrement bénéficié de ses efforts. Malheureusement le seul résultat de ces démarches a été une réduction d'impôts dans certains cantons et communes. Une reconnaissance toute spéciale est due à la ville de Lucerne, qui a appuyé l'action locale entreprise en vue de la désaffectation d'hôtels par d'importantes subventions à fonds perdus. »

Nous aurions encore à citer le passage du rapport traitant de la question des nouvelles constructions hôtelières, mais cette matière fera l'objet d'un article spécial.

Depuis le début de son activité jusqu'au 31 décembre 1923, la S. F. S. H. a reçu 467 demandes d'intervention, dont 116 des Grisons, 105 de la Suisse centrale, 81 de la région du lac Léman, 56 de la région du Nord-Est, 56 du canton de Berne, 29 du Valais et 24 du Tessin. Elle a dû refuser d'intervenir dans 53 cas; 48 demandes ont été retirées; 52 affaires ont été liquidées par de simples démarches, 189 par assainissement, avances de fonds, procédure officielle de concordat hypothécaire hôtelier, suspension ou cessation d'exploitation, 33 cas par vente, conseils, etc.; 92 affaires étaient encore en suspens à la fin de l'exercice.

Le bilan au 31 décembre 1923, qui boucle par 8.521.940 francs, présente un solde actif de fr. 48.184.80. Le compte de profits et pertes se balance par fr. 215.432.55.

Durant l'année 1923, les modifications suivantes se sont produites dans la composition du Conseil d'administration :

Sur la proposition du Conseil fédéral, l'assemblée générale du 26 mars 1923 a élu comme membre M. le conseiller aux Etats Dr G. Keller, à Aarau. « Le 7 octobre 1923, dit le rapport, la mort nous a enlevé M. Olthmar Kluser, avocat et hôtelier à Brigue. Le défunt s'est acquis de grands mérites par la part considérable qu'il a prise à l'organisation de l'action de secours en faveur de l'hôtellerie suisse et il a constamment témoigné à notre entreprise un vif intérêt. Nous garderons de ce membre distingué de notre Conseil un souvenir reconnaissant. »

L'assemblée générale du 27 février 1924, qui a lieu à Zurich sous la présidence de M. Kurz, a été fréquentée par 33 actionnaires, représentant 7356 actions. Après avoir liquidé quelques fractions statutaires, elle a adopté le rapport annuel et les comptes et donné décharge aux organes administratifs. M. J. M. Niggli, directeur de banque à Coire, président de la Coopérative grisonne de crédit, a été nommé 8me représentant de la Confédération dans le Conseil d'administration. M. Kluser a été remplacé par M. le conseiller national Dr H. Seiler, à Zermatt. Etant donnée l'augmentation du nombre des représentants de la Confédération, l'assemblée a procédé à la nomination libre d'un nouveau membre du Conseil en la personne de M. Hüni, hôtelier à Genève. Ainsi se trouve atteint le maximum statutaire de seize membres. L'assemblée a confirmé comme réviseurs MM. Gygax, directeur de banque à Berthoud et Exhenry, hôtelier à Champéry; comme suppléants, MM. Russwyl, directeur de banque à Montreux, et Manz, hôtelier à Zurich.

La réforme du pourboire.

Nous avons signalé, dans les « Questions professionnelles » de notre No 14, la conférence pour la réforme du pourboire, qui a eu lieu à Berne le 27 mars sous les auspices de la Ligue sociale d'acheteurs. Un nous semble opportun de compléter quelque peu cette information en ce qui concerne l'attitude de la Société suisse des hôteliers dans cette importante question.

Donnant suite à une décision du Comité central, M. le directeur Kurer assista à la conférence de Berne et exposa à cette occasion le point de vue adopté par la S. S. H. à la suite de la récente session de la Commission pour l'étude des conditions du travail et des salaires et des décisions du Comité. La Société des hôteliers maintient le principe que le pourboire fait partie intégrante du salaire en espèces de certaines catégories d'employés. Néanmoins, désormais comme auparavant, les hôteliers sont volontiers disposés à percevoir les pourboires donnés par les clients qui préfèrent ne pas les distribuer eux-mêmes au personnel et à en surveiller la répartition équitable entre les employés qui y ont droit. A cet effet, la S. S. H. a édité un avis en cinq langues destiné à être affiché dans les chambres et dont plus de 10.000 exemplaires ont déjà été vendus. Un nouveau tirage important est en préparation. Le patron s'assure aussi que le montant versé par le client au bureau de l'hôtel comme pourboire à répartir est suffisant, parce que les étrangers provenant de certains pays pratiquant un autre système ne sont pas assez au courant du pourcentage à payer. La commission susdite a discuté à ce sujet, aussi bien à l'intention des maisons ou le versement du pourboire au bureau est facultatif que de celles où la perception du pourboire sous forme de pourcentage sur la note est devenue la règle. Elle a aussi examiné un projet pour la répartition générale des sommes reçues entre les divers départements du personnel à pourboire. D'autre part, le Bureau central de la S. S. H. est chargé de collecter des modèles de répartition. Un certain nombre de ces divers systèmes seront publiés et chaque hôtelier pourra choisir celui qui lui semble le mieux adapté au caractère de sa maison, au nombre de

ses employés et à la somme de travail que ceux-ci sont appelés à fournir. Mais il n'existe aucune obligation pour les membres de la S. S. H. d'introduire chez eux la réforme ou la réglementation du pourboire, et on ne leur impose aucunement un schéma unique de répartition. Les motifs de cette attitude furent clairement indiqués à la conférence et leur bien-fondé fut reconnu par plusieurs partisans de la suppression du pourboire direct et personnel, dont les uns se placent au point de vue idéaliste, les autres au point de vue matériel. Comme nous l'avons annoncé dans ce journal, le Comité central s'est déclaré disposé à examiner certaines questions relatives aux conditions du travail et des salaires avec des représentants du personnel, pour autant qu'il y soit invité par un office neutre. Mais il appartient aux organes statutaires de la S. S. H. de prendre dans ce domaine des décisions définitives. Peut-être la question du pourboire donnera-t-elle lieu à des pourparlers de ce genre.

Sociétés diverses

Classes moyennes du commerce Le comité directeur de l'Union suisse des classes moyennes du commerce a fixé au dimanche 27 avril l'assemblée annuelle, qui sera suivie, le 28, d'une conférence groupant les représentants de l'industrie et du commerce de gros. Often a été choisi comme lieu de ces réunions.

Société fiduciaire de l'hôtellerie. Le fonctionnement de la Société fiduciaire de l'industrie hôtelière, à laquelle la Confédération participe pour 5 millions, a donné jusqu'ici de bons résultats. Cependant, comme elle a épuisé à peu près ses fonds, elle a demandé au Conseil fédéral d'augmenter la participation financière de la Confédération. Le Département de l'économie publique a présenté à ce sujet des propositions que le Conseil fédéral discutera prochainement. (La Revue).

La Société de Développement de Montreux a publié le programme général de la « Saison des narcisses », comprenant la période du 10 mai au 9 juin. Il comprend notamment les manifestations suivantes: Saison d'opéra Italien au Kursaal; tournoi de printemps du Montreux Golf-Club; championnat national d'escrime à l'épée; tournoi international de hockey sur roulettes; festival Byron au château de Chillon; fêtes de nuit au Pavillon des sports; tournoi international de football; XIIIe Fête des narcisses (31 mai et 1er juin) avec ballets viennois, corso fleuri, bataille de fleurs et de confettis, fête viennoise et de nuit; course de côte pour automobiles Montreux-Gaux; championnats nationaux de la Suisse de lawn-tennis; tournoi de bowling; bal du tennis; concours d'athlétisme. — Voilà une saison qui promet.

Questions professionnelles

Hôtellerie rhénane. Les 28 et 29 mars a eu lieu à Coblenz l'assemblée générale de la Fédération rhénane des hôtels, restaurants et établissements similaires. Le programme ne prévoyait pas moins de trois séances de travail. Voici la liste des principales questions traitées: Les impôts dans les territoires occupés; la fixation des prix dans les exploitations d'hôtels et de restaurants, saisonnières ou annuelles; la politique des salaires et la jurisprudence du travail; la crise économique en Allemagne et ses remèdes; l'assurance contre l'incendie avec maintien constant

de la valeur assurée. Au programme figuraient en outre une excursion en automobiles pour les dames, un souper par petites tables suivi de productions amusantes et, pour finir, un banquet en commun avec soirée familiale.

Situation de l'hôtellerie. On lit dans le rapport annuel du conseil d'administration de la Banque de Montreux: « Quant à l'industrie hôtelière, la principale branche d'activité de notre région, ainsi que les Compagnies de transport qui en dépendent, c'est la première année, depuis la guerre, qu'elles ont pu enregistrer des résultats assez satisfaisants. Les Compagnies de transport en particulier avaient, certains jours, un mouvement de voyageurs qui rappelait les temps d'avant-guerre. Grâce au temps favorable pour les sports d'hiver, la saison qui vient de se terminer a été généralement bonne pour les stations de montagne. La saison de printemps s'annonce également sous un jour meilleur, de sorte que la confiance dans ces entreprises reprend, ce qui se traduit par une certaine hausse de la plupart des titres de cette catégorie dont la dépréciation était exagérée. Plusieurs années pendant lesquelles on ne pouvait plus permettre de guérir les maux causés par la guerre et ses suites, avant le retour assuré à une situation normale. »

Foire allemande de l'hôtellerie. Du 26 au 28 mars a eu lieu à Berlin la 11me foire allemande de l'industrie hôtelière. La direction avait introduit diverses innovations. C'est ainsi que, dans une section spéciale, on exposait exclusivement des articles pour la cuisine. Dans la section réservée à l'art culinaire, on pouvait s'imprimer la meilleure utilisation pratique du Corned beef et de la viande congelée. Les recettes, imprimées, étaient remises aux visiteurs. Il n'y avait pas moins de 700 maisons exposantes, qui présentaient les inventions les plus nouvelles, par exemple les installations pour les radio-concerts. Tout ce qui s'emploie à l'hôtel, au restaurant et à la cuisine était offert: choix énorme de denrées alimentaires courantes et de luxe, boissons de tous genres, condiments et assaisonnements les plus variés, appareils et machines, installations techniques perfectionnées, ameublements des plus simples aux plus luxueux. Les exposants présentaient également tous les articles nécessaires aux confiseurs, marchands de vin, fabricants de spiritueux, brasseurs, fabricants d'eaux minérales, tenanciers de cantines et buffets de théâtres.

Apprentis cuisiniers. On nous écrit de Montreux: « Les examens cantonaux de fin d'apprentissage ont eu lieu à Montreux les 1, 2 et 3 avril. Quatorze candidats se sont présentés pour subir les examens de cuisiniers. L'examen théorique fut passé dans le Bâtiment des eaux alcalines et l'examen pratique au Kursaal de Montreux, mis obligamment par le comité à la disposition des cours. M. Porchet, chef du Département de l'industrie et du commerce, retenu à Lausanne par ses affaires, fut empêché, à son grand regret, d'assister aux opérations. Etaient présents par contre MM. les syndics des trois communes de l'agglomération montreuillienne, M. le président de la Société industrielle et commerciale de Montreux et M. Poirier-Delay, directeur des cours professionnels. MM. Nicodet, hôtelier, Dequis, hôtelier, et Gasser, chef de cuisine au Palace Hôtel à Vevey, fonctionnaient comme experts. Malheureusement leur tâche fut un peu ardue, car la plupart des jeunes gens semblent ne pas se rendre compte exactement des sacrifices que l'Etat s'impose en leur faveur, ne se donnent pas la peine d'apprendre ce qui leur est enseigné et ne savent pas profiter de l'occasion qui leur est fournie d'étudier le métier à fond. Aussi ne saurons-nous assez recommander à nos collègues qui sont chefs de cuisine et qui ont des apprentis sous leurs ordres de les encourager dans la bonne

voie, afin que nous puissions lutter contre la concurrence étrangère et maintenir, en Suisse comme à l'étranger, la réputation à laquelle nous avons droit. »

Informations économiques

Baisse de prix en France. Une sensible baisse des prix se manifeste actuellement en France. Le froment indigène qui, pendant la deuxième semaine de mars, coûtait plus de 110 fr., est actuellement à 94 fr. Le prix du pain a baissé dans la région parisienne, où il est de 1 fr. 25. Dans la Nièvre, les œufs ne coûtent que 23 centimes pièce et le beurre 6 fr. la livre.

Pour le lait condensé. Dans le but de faciliter aux fabricants suisses de lait condensé leurs opérations d'exportations à destination des pays à change déprécié, les C. F. F. ont accordé, il y a quelque temps, une nouvelle réduction des tarifs appliqués à cette catégorie de marchandises. D'un autre côté, le Conseil fédéral a consenti une réduction des droits de douane grevant le sucre destiné à la fabrication du lait condensé. Ce sont là des mesures propres à exercer une heureuse influence sur la situation de l'industrie suisse du lait condensé.

Le prix du lait. L'assemblée de printemps des délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, réunie le 4 avril à Bern, a discuté entre autres la question du prix du lait pour l'été 1924. Elle a décidé de maintenir le prix de base de 27 ct. par kg. au local de coulage. Une assemblée des détaillants aura lieu prochainement pour fixer définitivement le prix de vente au consommateur du lait, du fromage et du beurre à partir du 1er mai. Le Comité directeur de l'Union centrale estime que les prix actuels sont acceptables, pour autant que la production du lait ne sera pas forcée et que des changements inattendus n'interviendront pas sur le marché des produits laitiers.

Le coût de la vie. La statistique concernant le coût de la vie dans le monde que vient de publier le Bureau International du travail, montre que, d'après les données les plus récentes, il y a eu hausse des prix en Autriche, en Belgique, en France, aux Pays-Bas, aux Indes, au Luxembourg, en Norvège, en Pologne, en Russie et en Suisse. Pour l'Afrique du Sud, le Canada, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Suède, les statistiques n'accusent presque aucun changement par rapport aux mois précédents. Par contre, le prix de détail ont fléchi en Finlande et en Italie. En Allemagne les fluctuations des prix sont devenues plus normales depuis le milieu de décembre; les prix de détail sont non seulement stables, mais recommencent à suivre d'une façon régulière le mouvement des prix de gros.

Nouvelles diverses

Ce que rapporte le tourisme. Le 6 mars, au cours d'une réunion du comité de l'Office national français du tourisme, on a pu annoncer que le produit des rapports du tourisme en France pendant l'année 1923 s'élève à cinq milliards.

La Norvège ne veut plus du régime sec. Le premier ministre norvégien a déclaré devant le Storting que le cabinet démissionnerait si le projet demandant l'abolition de la prohibition de l'alcool n'était pas voté par l'Assemblée.

Statt 1 lb Ochsenfleisch
zu kaufen, um Fleischbrühe für die Küche und den Tisch zu haben
nehmen Sie einen Löffel VIANDOX
Er kostet nur einen Bruchteil und leistet genau denselben Dienst.
VIANDOX
der Cie. Liebig
ist wirkliche Fleischbrühe in konzentrierter Form
Preis p. 1 kg. Flasche Fr. 9.75
Dépot für die Schweiz:
JEAN HAECKY IMPORT A.-G., BASEL

S. Garbarsky, Zürich
Bahnhofstrasse 69a, Entresol
Wäschefabrik
Feine Herrenwäsche. Ausstattungen
Gegr. 1891 180 Gegr. 1891
Rohr- und Peddigmöbel
Moderne Ausführung
Rohrmöbelfabrik Rothrist
Otto Webers Wwe.
Verlangen Sie bitte meinen Katalog. 216

FRIGOROTOR SULZER
Automatische Rotations-Kältemaschine
direkt gekuppelt mit Elektromotor, ohne Stopfbüchse. Für Molkerieen, Küchen, Hotels, Restaurants, Pensionen, Sanatorien, Konditoreien, Metzgereien, Charcuterie, usw., mit oder ohne Eiszeugung.
Gebrüder Sulzer
Aktiengesellschaft
Winterthur
BUREAUX: Aarau, Bern, Biel, Genéve, Lausanne, Lugano, Luzern, St. Gallen, Zürich, Basel (A. G. Stehle & Gutknecht)

Verlangt überall
Chianti Dettling
Originalwein der Tenuta Egisto Martelli Mercatale, Chianti.
Arnold Dettling, Brunnen
Feine Asti- u. Chiantiwine - Kirschdestillation
Gegründet 1867 Aelteste Spezialfirma
TRÜSSEL & CIE
BERNE - MORGES
Vins excellents de La Côte, de Lavaux et du Valais.
Caves de réputation: Château de Lavaux (propriété de la Maison), Clos de Chatsgrées, Mont-Belleruche, Mont-Crochet, Château de Montargy, Villeneuve, Yorne, Fendant et Dôle de Sion.

Zündhölzer
Kunstfeuerwerk und Kerzen jeder Art, Schuhzweige "ideal", Bodenwische, Bodenöl, Stahlsäge, Essig-Essenz 80% etc. liefert in bester Qualität billigst G. H. Flecher, Schweizer Zündholz- und Feinwaren-Fabrik, Fahrstrasse 6, Gegr. 1860, Gold. Med. Zürich 1894. Verlangen Sie Preise und Muster.
Bilanz, Nachtragungen und Neueinrichtung von **Buchhaltungen** besorgt billigst
Emma Eberhard
Büchereiperle, Bahnhofstrasse 100, Zürich, Tel. Kloten Nr. 37. Empfiehlt sich für alle fachmännischen Arbeiten.

WÄSCHEREI-ANLAGEN
WASCHMASCHINEN - CENTRIFUGEN - PLÄTTMASCHINEN
Muldenmangel mit Absaugvorrichtung für Dampf- & Gasheizung
ALIEBMAN & CO ZÜRICH
Zu verkaufen, event. zu verpachten: im absicht des Verkäufers, am Rande des Talwaldes am Silvaplansersee herrlich gelegene kleine Pension mit Nebengebäude (25-30 Betten), neu und komfortabel eingerichtet, auch passend als Ferienheim etc. Offerten unter Chiffre O. F. 92 Ch. an Orell Füssli Aarau, Chur.
Médecin
libre pendant la saison d'été prendrait un poste dans une station de montagne. Ecrire sous S. R. 2723 à la Revue suisse d. hôtels, Bâle 2. 2723
Billard-Tücher - Prima Qualität
für 100 Fr. fertig aufgemacht. 157c
Fr. Bæriswyl, Zürich 6
Telephon Hottingen 3509. - Schindlerstrasse 20.
Zu verkaufen:
Ganz neuer, moderner **Pattsericofen**
Anfragen unter Chiffre G. R. 2517 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Bamberger, Leroi & Co., Zürich
Aktien-Gesellschaft
Fabrik sanitärer Einrichtungen
BAMBERGER, LEROI & CO. ZÜRICH
SOCIÉTÉ ANONYME
Fabrication d'appareils sanitaires 109

WÄSCHEREI-ANLAGEN

FÜR HOTELS, SANATORIEN, SPITÄLER UND PRIVATHÄUSER

219 s.

Ad. Schulthess & Co., Zürich Wäscherei-Maschinen
Fabrik: Mühlebachstr. 62

Schwabenland & Co. sind umgezogen!

Um Ihnen einen Fehlgang zu ersparen, bitten wir vorzumerken, dass wir unsere Geschäftslokaltäten von der Stampfenbachstrasse 40 weg nach der **Peterstrasse 17** — Telephon Selnau 7574
Eingang gegenüber dem Grand Café Astoria im Zentrum der Stadt

in die Räume der ehemaligen Druckerei Orell-Füssli verlegt haben. Die über 1000 m² grossen, neuen Ausstellungs-, Verkaufs- und Lagerräume sind sehenswert. Sie werden nützliche Anregungen für Ihren Küchen- und Wirtschaftsbetrieb empfangen. Der Besuch, zu dem wir Sie freundlichst einladen, wird sich sicher lohnen.

Alle Bedarfsartikel für Küche und Konditorei.

Schwabenland & Co., Zürich

Alle Maschinen für Hand- und Kraftbetrieb.

Gesucht
per 1. Juni, tüchtige, zuverlässige und sparsame
Chef-Köchin
Gute Bezahlung. Detaillierte Offerten erbeten an das Sanatorium Dr. Wolfer, Davos. 2733

Mailand
Terrain, 16,000 m², in nächster Lage des neuen Centralbahnhofs zu günstigen Bedingungen zu verkaufen. — Offerten unter Chiffre G. A. 2741 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Familienverhältnisse halber ist
MITTELGROSSES HOTEL
in vielbesuchtem Fremdenkurort Graubündens samt Mobiliar (Sommer- und Winterstation) zu verkaufen. Vorteilhafte Bedingungen. Uebergabe bald oder nach der Sommerreise. Interessenten wollen sich melden unter Chiffre J. A. 2731 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Hotel-Kauf
Jüngerer Hotelier, kapitalkräftig, sucht grösseres Passantenhotel zu kaufen, eventl. zu pachten. — Offerten unter Chiffre U. K. 2740 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Hôtel de lux de la Suisse centrale cherche
Barman
de tout premier ordre, connaissant à fond son métier et ayant travaillé si possible en Amérique. Entré fin avril. — Adresser offres avec photo et copies de certificats sous chiffre G. B. 2745 à la Revue suisse des Hôtels, Bâle 2.

Wenn Sie
PAPIER Erzieherin
brauchen!
Füll- und Tortenpapiere
Officepapier
Closepapier, Rollen und Pakete
Papier servietten
Bonbücher, Notizblöcke
Trinkalca
Zahntoilette
Provianttasche, farbig und einfach.
Billigste Bezugsquelle.
Maison Wap, Lausanne
Téléphone 39.30. Télégr. Gowap.

HEIRAT
Hoteldirektor, Schweizer, 40 J., Protestant, in bester Gesundheitslage, wünscht Anschluss, Frei. od. Witwe ohne Kinder (etwas Vermögen erw.) wollen sich in näheren Angaben u. Bild wenden unter Chiffre B. Y. 2739 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2. — Diskretion Ehrensache. 2739

Import-Eier
Eml Meler-Flisch Winterthur. 96

WARUM TEURER BEZAHLEN
Verlangen Sie unsere Preisliste über französ. Weine, Liköre, Champagner
LAMBERT PICARD & Cie. - LAUSANNE

Wenn Ihnen die Wahl der Typengrössen oder der Marke schwerfällt, konsultieren Sie die
Allgemeine Automobil G.
Bahnhofstrasse 88 **Zürich** Nähe Hauptbahnhof
Telephon S. 7159
Neutrale, fachmännische Beratung in allen automobiltechnischen Fragen
205

Zu verkaufen
in Ostränkele (1 Stunde von Paris), Château Thierry (Aisne) Hotel - Restaurant - Conditorei (Pâtisserie), an den Strassen Paris-Reims-Soissons etc. gelegen, gute Touristen-Kundschaft, 10 Zimmer, Restaurant, Saal für 100 Gedecke, Kaufsumme 250,000 franz. Franken, Gewinn 40,000 Fr., Pachtvertrag auf 15 Jahre, kleiner Pachtzins, Passend für chemischen Koch. Erforderliche Anzahlung 80,000 franz. Franken. Agenten verboten. E. Bugnart, 33, Avenue Friedland, Paris, 27375

Zu verkaufen ein Pavillon
Oktogon, mit Kuppelaufbau, Durchmesser 5 m, Scheitelhöhe ca. 6 m, ganz in Eisenkonstruktion, passend für Hotels als Garten- u. Musikpavillon, ebenso für Ausstellungswecke und als Verkaufskiosk. Ebenda eine gröss. Anz. Kübelpflanzen wie Dracæna, Jucca, Aucuba, Palmen, Lorbeer, Agapanthus, ausgewachsene Exemplare. Anfragen untf. Chiffre S 2044 LZ an die Publicitas Luzern. 5107

Stelle-Gesuch
Gewandte, bestempfohlene
Hotel-Directrice
sucht Saison- oder Jahresstelle bei mässigen Ansprüchen. Auskunft durch Postfach 2971, Chur. (P. 408 Ch.) 5102

Tochter
der drei Landessprachen mächtig, im einfachen Service bewandert, sucht Stelle, wo sie sich im feinen Service ausbilden könnte. Gefl. Offerten unter O. F. 1370 Z. an Orell Füssli-Annoncen, Zürich, Zürcherhofstr. (O.F. 50607 Z.) 4764

Zu verkaufen:
In Emmental eine bestfrequentierte Wirtschaftsbesitzung mit Pension, Jahresgeschäft, 28 Betten, Ca. 30 Aren Umschwung. Hotel-Inventar brandversichert für Fr. 50,000.-, Kaufpreis mit Inventar Fr. 65,000.-, Anzahlung Fr. 15,000.-.
Auskunft durch G. Schwarz & Cie., Liegenschafts- u. Verwaltungsbureau, Unterbällz 8, Thun, Telefon 3.57.
Jeden Dienstag im Restaurant „Simplon“ an der Aarberggasse in Bern anzutreffen. (P. 886 T.) 5104

Ausrottung der Wanzen
und anderen Ungeziefer durch Veraschen von Mathélin ist einzig rationell und wirklich radikal. Keine Schmiererei. Verlangen Sie Prospekt, 208 Mathey-Meier & Cie., Basel 2

Sous-directeur
de préférence ménage, demandé par Hôtel Anbuson, St-Cergue, Maison de zinc ordre. Place à l'année. 2730k

Suisseesse
40 ans, franc., allem., angl., steno-dactylo, très trav. secrét., hautes réf., cherche poste. Economie ou Aide directeur, de préf. Suisse romande. Ecrite sous S. H. 2718 à la Revue suisse des Hôtels, Bâle 2. 2718

A vendre un 5100
billard
« Morgenhalter » à l'Hôtel du Cheval Blanc, Porrentruy. (P. 304 P.)

Zu verkaufen:
In erhöhter Lage am Thunersee eine Hotelbesitzung (Jahresgeschäft) mit 16 Aren Umschwung, 55 Betten, Inventar brandversichert für Fr. 90,000.-, Kaufpreis samt Inventar Fr. 130,000.-, Anzahlung Fr. 20,000.-.
Auskunft durch G. Schwarz & Cie., Liegenschafts- u. Verwaltungsbureau, Unterbällz 8, Thun, Telefon 3.57.
Jeden Dienstag im Restaurant „Simplon“ an der Aarberggasse in Bern anzutreffen. (P. 892 T.) 5103

BURGERMEISTERLI
beliebter Apéritif
Nur bei E. MEYER, BASEL TEL. 333
1897-1914
Nur bei E. MEYER, BASEL TEL. 333
1897-1914
Nur bei E. MEYER, BASEL TEL. 333
1897-1914

Künstlertrio
(evtl. auch 4-6 Herren) Irres für Berchtel, Bar oder Kurhaus vom 12. Juli bis 17. August, Musikdirektor, Assylstr. 17, Zürich 7. 2742

Schweiz. Fachverband
staatl. gepr. Masseure und Masseusen 4765s
Stellenvermittlung
für Massage u. Badepersonal Zürich, Apollstr. 16. Telefon: Hot. 5998 (OF 31318 Z)

Zu verkaufen:
In erstklassigem Fremdenkurort ein Hotel = Etablissement, prima Jahresgeschäft, Kaufpreis nach Uebereinkunft.
Auskunft durch G. Schwarz & Cie., Liegenschafts- u. Verwaltungsbureau, Unterbällz 8, Thun, Telefon 3.57.
Jeden Dienstag im Restaurant „Simplon“ an der Aarberggasse in Bern anzutreffen. (P. 928 T.) 5106

BIOMALZ
nimmt man am besten im
Frühling

VELTLINER
ERHARD GREDIG
DAVOS DORF

MARC D'Alma PUR
KENNER KAUFEN NUR

Für Hotels, Pensionen, Festwirte!
Selbstproduzent in der Toscana liefert solange Vorrat 4763
la. roten Tischwein, 1923er garantiert naturel in Fässen von 100-600 Kg. à Fr. 119.- 1/2 Kg. franko Arth-Goldau.
la. Tafel-Ölivenöl eigener Pflanzung, unvernichtet à Fr. 300.- 1/2 Kg. franko Arth-Goldau. Für Grossabnehmer Spz. al. preise. — Ausk. erteilt. H. Keller-Suter, Wetzikon (Zch.) Aggl. Ebnedalstr. jünger.

Gesucht
tüchtiger, gewissenhafter
Sekretär-Kassier
in erstklassiges Stadthotel, Jahresstelle, Eintritt ca. 20.-25. Aggl. Ebnedalstr. jünger.
Tournante
für Economat, Office und Buffet, Eintritt Ende April, Jahresstelle. Offerten unter Chiffre S. F. 2735 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

ESCHER WYSS & C^{IE}
Zürich

Eis-, Kühl- und Gefrieranlagen

Fräulein
Feissiges Fräulein mit Kenntnissen in der Hotel-Buchhaltung, Maschinenschreiben und Linguerie, Franz. in Wort und Schrift, sucht Stelle in einfacheren Hotel für Bureau u. zur Stütze der Hausfrau. Off. untf. Chiffre K. L. 2738 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Die Mitglieder des Schweizer Hotelier-Vereins
sind gebeten, bei Deckung ihres Bedarfs die **INSERENTEN** der „Schweizer Hotel-Revue“ zu berücksichtigen und sich bei allen Anfragen und Bestellungen auf das Vereinsorgan zu beziehen

QUALITÄTS KAFFEE
132 FILIALEN
MERKUR
NAGERLISOR
PORTION FR. 3.50
KEINE NACHNÄHME
„LISOR“ CHEMISCHE PRÄPARATE
ROMANSORN

RATTEN, MÄUSE
vernichten Sie sicher mit dem giftfreien, gesetzl. gesch.
NAGERLISOR
PORTION FR. 3.50
KEINE NACHNÄHME
„LISOR“ CHEMISCHE PRÄPARATE
ROMANSORN

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE
G. H. MUMM & C^{IE}
Société Vinicole de Champagne Succrs
REIMS
VINS FINS DE BORDEAUX ET BOURGOGNE
J. CALVET & C^{IE}
Bordeaux, Beaune
COINTREAU LIQUEURS
ANGERS
CH. BRUCHON Agent général, GENÈVE

Liqueurs

Relsky 1721
à 7.50 pr. Fl.
Kümmel, Vodka
Cherry Brandy, Curaçao
Triple sec, Anisette,
Menthe

Big-Tree
grierson, Oldham & Co.
London
à Fr. 8.50 pr. Fl.

Crème d'ananas de Ba-
nane, de Cacao, Punsch
au Rhum Peppermint,
Maraschino etc.

Cognac

„La Grande
Marque“
Camus Frères, propr.
Fin * pr. Fl. 3.75
Fin * 6.50
Fine Champ. *** 7.75
Sackfl. 1/10 Lit. *** 1.20
Sackfl. 1/10 Lit. *** 1.50
1875 Reserve Gde
Champ. 18.-
1865 Reserve Gde
Champ. 22.-
1848 Reserve Gde
Champ. 25.-
1835 Reserve Gde
Champ. 32.-
1815 Reserve Gde
Champ. 40.-

Champagne

Ayala & Cie
Château d'Ay, Ay
extra qualité
demi sec 7.50
extra qualité goût
améric 8.-
extra qualité brut 8.-
extra qualité
brut 1915 9.-
Jockey Club sec 6.50
Gold Lack brut 7.50
Porto
"Cabral Ltd" Oporto
Antigo rot 5.75
Excelsior rot 6.-
Bragantino weiss 7.-

Rhein & Mosel Jakob Hütwohl, Steeg bei Bacharach
Hermann Trapet, Bonn a. Rh.

Bordeaux Comtes P.-J. de Tenet & Ed. de Georges, Bordeaux
Propriétaires des Châteaux Rivière, Chât. Denabre Chât. Ermitage,
Chât. Eysinow.

Bourgogne Comte Liger-Belair & Fils, Nuits St-Georges.

Valais Henri Spahr, prop., Sion. Château Montorge 1923.
Fendant & Dôle.

Für Bezüge in Flaschen ab Zürich; im Fass ab Produktionsort und Zürich

Otto Bächler, Turnerstr. 37, Zürich 6; Tel. Hot. 4805
Importation & seul Concessionnaire pour la Suisse.

Verlangen Sie meine Preisliste über Weine, Liqueure u. Spirituosen

erstklassiger Provenienzen. 158b
Edm. Widmer, Zürich 1
Telephon Hot. 2950 • Häringstrasse 17
Langjähriges Vertrauenshaus vieler erster Hotels.

Silber- u. Metallwarenfabrik
WISKEMANN
ZÜRICH 8
HOT. 2352
Seefeldstrasse Nr. 222

DIE
RICHTIGE ADRESSE
FÜR
**Bestecke & Tafelgeräte
in Ia Versilberung**
**Gebrauchs- & Luxus-
gegenstände**
**Wiederversilberung
Reparaturen**

Geschäftsführerposten für Konzert-Café oder
Bahnhof-Buffet in der
deutschen Schweiz bevorzugt, gesucht von tüchtigem, sprachkund.
Fachmann. Eintritt nach Wunsch. Würde auch Oberkellners-Stelle an-
nehmen. — Offerten unter Chiffre S. K. 2540 an die Schweizer
Hotel-Revue, Basel 2.

Direktor-Geschäftsführer
mit mehrjähriger Praxis als solcher durchaus bewandert in
allen Branchen des Hotel- u. Restaurantwesens (Küchenchef)
sprachkundig, sucht Stelle für Sommerseason als Stütze
des Prinzipals. — Prima Zeugnisse und Referenzen.
Gefl. Offerten unter Chiffre
S. D. 2729 an die Schweizer Hotel Revue, Basel 2.

BELLE OCCASION
**A vendre de suite à FINHAUT (Valais) beau
CHALET-PENSION MEUBLÉ**
construit en 1914, tout pierre, de 12 chambres à coucher, avec 20
lits neufs complets, cuisine, chambre à manger, caves, etc. Cat-
immeuble qui est en parfait état et qui a coûté fr. 50,000.— serait
cédé pour
VINGT MILLE FRANCS
dont fr. 10,000.— à payer comptant. S'adresser à J. Schenk, Avenue
du Léman 31, Lausanne.

Partout, à tous vents, les affiches Salubra
attirent votre regard. Elles sont en papier
peint Salubra, le même dont est tapissé
votre intérieur, et résistent même aux
intempéries, car Salubra est fabriquée
avec des couleurs à l'huile, celles dont
l'artiste se sert pour ses tableaux. De-
mandez à la Société Salubra, à Bâle, de
vous adresser, à titre gracieux, sa pla-
quette artistique et des échantillons que
vous pourrez exposer au soleil et recurer
à la brosse et à l'eau de savon. Salubra
est en stock chez tous les bons marchands
de papiers peints.

**A.-G. Möbelfabrik
Horgen-Glarus in Horgen**

Vorteilhafteste Bezugsquelle in
MOBILIAR
für Restaurants, Cafés, Speise-
säle, Vestibules etc.

Die Aussicht tut es nicht allein,
Muss noch ein „LUX“ darinnen sein.



Ein Hotel, das nach unserm Verfahren
entstaubt, wird weiter empfohlen

ELECTRO LUX A. G.

ZÜRICH, Paradeplatz 4

Vertreter in allen Städten der Schweiz

Hotel- und Restaurations-Pachtung

Für ein neu zu erstellendes Hotel mit Restaurant, für
welches der Bauplatz bereits erworben ist, in einer Gross-
Stadt Süddeutschlands in unmittelbarer Nähe des Haupt-
bahnhofes wird ein

kapitalkräftiger Fachmann gesucht

der in der Lage ist, mit grösserem Kapital sich zu betei-
ligen und den Betrieb zu übernehmen. Angebote unter
S. M. 2062 an Rudolf Mosse, Zürich, erbeten.

BERNDORFER KRUPP METALL-WERK



AKTIENGESELLSCHAFT IN LUZERN
BESTECKE u. TAFELGERÄTE
aus Alpaca schwer versilbert und
la. Alpaca

Rein-Nickel- und Kupfer-
KOCHGESCHIRRE
extra schwer, für Hotels
und Restaurants

Kataloge und Mustersendungen gratis und franko.
Verlangen Sie unsere Fabrikate in den guten Spezialgeschäften.
Permanente Muster-Ausstellung in Luzern.

Eigene Werkstätte in Luzern für Reparaturen,
Versilberungen, Vergoldungen und Vernicklungen.

UNSERE PREISE VERGLEICHEN HEISST BESTELLEN

Feine französische Weine, Cognacs, französische
Liköre, Champagner. — Alle grossen Marken.
LAMBERT PICARD & Cie. - LAUSANNE

Schweizerische Hotel-Treuhand-Gesellschaft

Wir sind beauftragt, den Verkauf nachstehender Hotels
zu vermitteln:

- Kleines Bahnhof-Hotel** mit Restau-
rant agros-
serem Platze der Ostschweiz. 20 Fremdenbetten, mässig-
ger Kaufpreis.
- Hotel** in Davos, 60 Betten, einfach aber gut einge-
richtet. Gesellschaftsräume, grosser Um-
schwung, eignet sich für Krankenhotel oder Sportbetrieb.
Jahresgeschäft. Kaufpreis ca. Fr. 200,000.—
- Hotel-Pension** am Thunersee mit ca. 40
Spielplätze, öffentliches Restaurant; Schweizerkunds-
schaft. 35 Fremdenbetten, Haus und Mobiliar in gutem
Zustande. Kaufpreis Fr. 87,000.—
- Kurhaus** bei Interlaken, vollständig neu renoviert,
grosser Umschwung, 50—60 Fremden-
betten, sehr gut frequentiert, nur umständehalber ver-
käuflich. Kaufpreis Fr. 185,000.—
- Zweisaison-Hotel** in bekanntem Kurort
den mit kleiner Handlung, 25 Fremdenbetten. Kaufpreis
Fr. 60,000.—, Rendite nachweisbar.
- Altbekannt. Mineralbad** in Grau-
bünden m.
ca. 200 Fremdenbetten, sehr gut eingerichtet für Mineral-
bäder, Moorbäder, Kohlensäurebäder, Trinkkuren, Milch-
und Diätikuren, Sonnenbäder; gute Schweizerkundschaft;
Kaufpreis Fr. 350,000.—
- Kurhaus** im Appenzellerland, Jahresbetrieb, mit
Restaurant und grosser Terrasse, in
prachtvoller Lage, 60 Betten, vollständige Wasserthera-
pie, Badeanlage mit 24 Zellen, geeignet für Betrieb mit
Naturheilartz oder dergl. — Verkaufspreis Fr. 200,000.—
mit Chalet und Fr. 185,000.— ohne Chalet. Erststellungs-
wert ca. 1 Million Franken.
- Fremdenpension** in Locarno mit prach-
vollem Garten, 25 Betten, Verkaufspreis Fr. 130,000.—
- Bestrenommiertes Kurhaus** an be-
kann-
tem Luftkurort Graubündens (1000 Meter über Meer), 70 Bet-
ten, renoviert und gut eingerichtet, Unterhaltungsräume, De-
pendance, Sommerbetrieb. Der sehr niedrige Kaufpreis ver-
bürgt Rendite.
- Kur- u. Passantenhotel** in einem Hö-
henkurort des
Kantons Tessin, an der Gotthardlinie gelegen, 35 Betten,
mit 4 Dependancen, grosser Umschwung, massiver Steinbau
mit Restaurations- und Speise- und Unterhaltungsräumen.
Verkaufspreis Fr. 160,000.—

Zu weitem Auskünften ist jederzeit gerne bereit:

**Schweizerische Hotel-Treuhand-
Gesellschaft, Zürich**
Börsenstrasse 15

FÜR ENTRE-METS

Telephon
Hottingen
3237

offerieren wir unsere best renommierten
**CORNETS, HUPPEN, RAHMKÖRBCHEIN
WAFFELN, GLACÉSCHALEN U. PULVER**

Bemusterte Offerten gerne zu Diensten.
Spezialhaus:
WALTER HUG & COMP., ZÜRICH 7

Jedes Los sofort

ein kleineres oder gross. Treffris
in bar bei der nächsten Ziehung
staatl. konz. Prämientitel. Im gan-
zen kommen an ca. 300 Mill. Fr.
zur sichern Auszahlung in ca.
60 Haupttreffer à 1 Million
60 à 500,000.—, 200 à 100,000.—, 800
à 20,000.—, 8000 à 5,000.— bis 10000
etc. und ca. 200,000 kl. Treffer.
Nächste Ziehung am **1. Mai**
Bewährtestes System. Preis für
10 Nummern Fr. 2.25, für 20
Nummern Fr. 6.25. Versand so-
fort gegen vorher. Einsendung od.
Nachn. durch die Gemossenschaft
"Der Anker" in Bern.

Reinigungsmittel

Als unübertroffene Reinigungsmittel empfehlen wir
**Keller's Sandchamissose, Keller's Sandseife
Keller's Kesta und Blitz-Seifensand.**
**KELLER & Cie., Chemische Fabrik
Stalden i. E.**
Goldene Medaillen Basel 1921, Luzern 1923.

Servietten aus Papier

en mit Reklame-
Aufdruck, (siehe
Wortepapiere, Zählblätter, Strohhalm etc. Man behält
oder verlangt Offerte bei G. Maurer, Dabstrich, Spiez.

Hotel

Zu vermieten in Bergstation
des Unterwalds, Höhe 900 m
an Strasse mit grossem Auto-
verkehr. Hotel mit Depen-
dancen, Park, stark beschrift.
Wirtschaft. Offen während des
ganzen Jahres. Man würde
Kaufofferten annehmen. Sich
wenden an H. Chappaz, Ad-
vokat, Martigny, Tel. 139,
P. 1442 S.

Inserieren bringt Gewinn!

Probieren Sie doch
Cirio-Tomaten!